



## **Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2014-190 – Parlons télé**

**Présentation de la Fédération des communautés francophones et  
acadienne du Canada**

**18 septembre 2014**

***Seule la version prononcée fait foi***

Monsieur le président, messieurs et mesdames du Conseil,

Je vous remercie d'avoir invité la FCFA à comparaître devant vous aujourd'hui. Je m'appelle Marie-France Kenny, je suis la présidente de la Fédération, et je suis accompagnée aujourd'hui de notre directeur des communications, Serge Quinty.

Je tiens à signaler, d'emblée, que nous ne sommes pas ici aujourd'hui pour défendre un quelconque statu quo. Nous sommes tout à fait d'accord que pour garantir l'atteinte des objectifs de la Loi sur la radiodiffusion dans un paysage technologique en changement, il faut que le système canadien de télévision change. Nous sommes en faveur d'un système qui donne aux francophones plus de choix et plus de souplesse en matière télévisuelle, mais un choix parmi des chaînes de langue française qui continuent à présenter de riches contenus canadiens.

Étant donné le temps qui nous est imparti, nos remarques se limiteront à trois thèmes, soit d'abord les propositions sur le service de base, l'abonnement à la carte et les forfaits, ensuite la distribution des services spécialisés de langue française, et finalement l'enjeu de la programmation locale, en particulier à Radio-Canada.

### **Un service de base obligatoire selon l'option A**

En ce qui a trait à la mise en place d'un nouveau service de base, la FCFA appuie l'option A, soit un service composé des chaînes locales, des services 9(1h), des services éducatifs, d'une chaîne communautaire et de la chaîne législative provinciale. Ceci dit, un bémol : dans les provinces où il existe une chaîne éducative francophone, comme l'Ontario, les deux chaînes, soit TVO et TFO, doivent être distribuées au service de base. Pareillement, dans les villes où il existe une chaîne communautaire francophone, comme Ottawa et Moncton, celle-ci doit être distribuée au même titre que la chaîne communautaire anglophone. Enfin, étant donné l'importance que revêtent les stations CIMT et CHAU de Télé Inter-Rives pour la population acadienne du Nouveau-Brunswick, ces deux stations devraient être diffusées au service de base dans cette province.

### **Davantage de flexibilité par le biais d'un système à deux options**

Au-delà du service de base, la FCFA n'appuie pas l'idée d'un système d'abonnement à la carte. Rien de ce que nous avons entendu au cours des derniers jours ne nous a rassurés quant aux possibles impacts financiers et culturels. Comme plusieurs intervenants vous l'ont dit, il se pourrait que les consommateurs se retrouvent à payer plus cher, et que bon nombre de chaînes spécialisées canadiennes se retrouvent fragilisées dans un environnement à la carte, ou même disparaissent tout simplement.

Comme les intervenants de Rogers la semaine dernière, nous sommes d'avis qu'il faut apprendre à marcher avant de courir. Et surtout, il ne faut pas jouer à la roulette russe avec l'avenir du système canadien de télévision. La FCFA est d'avis qu'un système à deux options – l'abonnement à des forfaits préassemblés ou la création de forfaits personnalisés – donnerait déjà beaucoup plus de flexibilité et de choix aux consommateurs canadiens. Incidemment, ce système pourrait, en principe, permettre aux francophones de créer facilement leur propre forfait de langue française. Cette approche limiterait également les risques de fragilisation des chaînes canadiennes spécialisées de langue française sur lesquelles comptent les francophones.

Ceci dit, la FCFA est aussi d'avis que les EDR doivent être tenues de s'assurer que chaque abonné reçoive une prépondérance de services canadiens.

### **La règle du 1 pour 10, un minimum**

Puisque nous parlons des services spécialisés, la FCFA a noté que le CRTC propose de reconduire la règle imposant à tous les câblodistributeurs de distribuer un service facultatif dans la langue de la minorité pour 10 services dans la langue de la majorité. Nous sommes certes en faveur de cette proposition, mais il faut se demander combien de plus cela coûterait d'assurer, tout simplement, que toutes les chaînes spécialisées francophones bénéficient d'un droit d'accès à la distribution.

### **Pour un fonds d'appui à la programmation locale**

Quelques mots, en terminant, sur la programmation locale. Je vous admetts qu'à la FCFA, nous sommes inquiets, très inquiets. La stratégie 2020 annoncée par CBC/Radio-Canada en juin nous a laissé entrevoir un avenir où le diffuseur public sera devenu méconnaissable. On parle, entre autres, de la réduction de la durée des bulletins d'information locale, et de l'élimination de 25 % du personnel qui, dans les régions, raconte nos histoires.

À l'ouest du Québec, il n'y a que Radio-Canada qui fait de l'information locale en français à la télévision. Si le diffuseur public perd la capacité de remplir ce rôle ou fait le choix de ne plus le remplir à certains endroits, c'est très simple, il n'y en aura plus, d'information locale en français à la télévision. C'est notre capacité de vivre en français qui en sera diminuée d'autant.

Voilà pourquoi il est si important, si essentiel, que le Conseil prenne des mesures pour appuyer la programmation locale de tous genres. Si le CRTC ne devait retenir qu'une seule de nos recommandations, nous souhaiterions que ce soit celle qui a trait à la création d'un fonds en ce sens.

Certains vous diront sans doute que cette mesure n'est pas nécessaire, puisque CBC/Radio-Canada reçoit un milliard de dollars en allocation parlementaire. Notre propos ici n'est pas d'entrer dans ce débat à savoir si, oui ou non, la société d'État a les moyens de s'acquitter de son mandat. Notre propos, c'est de vous dire que pendant que ce débat a lieu, ce sont nos communautés qui voient leur programmation locale s'effriter.

Dans ce contexte, la mise en place de ce fonds d'appui doit être considérée pas tant comme une mesure de soutien à Radio-Canada que comme une mesure de soutien aux communautés francophones partout au pays, qui veulent continuer à se voir à la télévision.

Je vous remercie.